

JEAN HASSENFORDER, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES CDI

Françoise Chapron

Depuis le début des années soixante, Jean Hassenforder n'a cessé de mettre en avant le rôle des bibliothèques scolaires, qu'il s'agisse des BCD (bibliothèques centres documentaires), dont il fut un des pionniers, ou des CDI (centres de documentation et d'information), comme un des facteurs d'innovation dans l'enseignement primaire ou secondaire.

Officiellement créées en 1862, les bibliothèques scolaires en école primaire publique n'ont cependant pas connu le développement espéré ; à l'aube des années soixante, elles existent le plus souvent sous la forme de bibliothèques de classe plus ou moins bien gérées et exploitées.

Dans le second degré, la création des classes nouvelles par Gustave Monod en 1945 a favorisé la mise en place de bibliothèques générales en lycée (la première fut installée au lycée Longchamp de Marseille). Elles avaient pour vocation de regrouper les bibliothèques de classe du secondaire et celles des classes préparatoires, les bibliothèques spécialisées et les quelques bibliothèques pour la jeunesse existantes. Leur mission était d'offrir aux élèves un accès direct au patrimoine littéraire en s'inspirant de l'esprit des bibliothèques de l'Heure Joyeuse.

Hommage à Jean Hassenforder

Perspectives documentaires en éducation, n° 42, 1997

Jean Hassenforder, dans un article cosigné avec Raymonde Dalimier, une des premières (et dynamique) bibliothécaires du second degré, rappelle ce rôle premier de la bibliothèque générale : *“contribuer à l’élargissement d’une culture trop étroite et amener à une intégration des apports scolaires et familiaux dans une synthèse personnelle”* (1). Cette dimension culturelle et de loisir subsistera dans les textes définissant ultérieurement les missions des CDI.

Dans le début des années 60, marquées par des mutations sociales et culturelles fortes, le système secondaire est encore très sélectif et son public appartient très largement au monde des “héritiers” décrit par Pierre Bourdieu. La création des CES en 1963, la prolongation de la scolarité à 16 ans, contribuent à la structuration d’une “école moyenne”. De nouveaux publics, issus de la démocratisation et de la massification du système scolaire, y sont accueillis. Cependant, les pratiques pédagogiques en collège restent, jusqu’à la fin des années 70, très imprégnées des méthodes traditionnelles d’enseignement des lycées d’avant 1960.

Certes, depuis 1952 (2), quelques circulaires incitent les professeurs à recourir à l’usage du document comme moyen d’enquête ou de découverte permettant aux enfants de construire leur savoir à partir de ressources documentaires et d’acquérir un esprit critique ; un inventaire des ressources offertes par l’environnement culturel est demandé à l’Institut Pédagogique National, qui doit aussi effectuer une sélection de matériels et de documents, mais les expériences liées aux pratiques documentaires restent minoritaires. Le premier CLDP (centre local de documentation pédagogique) est ouvert à Janson de Sailly en 1958 à l’initiative du Proviseur Marcel Sire. Il est réservé, comme ceux qui suivront sous le nom de SDI (service de documentation et d’information), essentiellement aux professeurs ; ces services coexistent d’ailleurs avec les bibliothèques générales. Leurs responsables “bibliothécaires” et “documentalistes” sont distincts quand ils ne sont pas en opposition !

Dans le même temps, la recherche en sciences humaines se développe et renouvelle l’approche des questions éducatives et pédagogiques, notamment à travers les recherches menées à l’INRDP, auxquelles Jean Hassenforder participe. Ses études sur les lectures en milieu scolaire, appuyées sur des enquêtes et analyses de terrain, l’amènent à plaider pour le développement des bibliothèques dans le cadre scolaire. Ses travaux constituent, dès cette période (et encore

aujourd'hui, en tant que matériau historique précieux), un apport significatif pour le développement des CDI, puis des BCD (avec des chercheurs comme Jean Foucambert et des bibliothécaires comme Geneviève Patte).

Cette réflexion s'inscrit dans le champ plus vaste de l'innovation dans l'enseignement. Jean Hassenforder insiste sur la nécessité de *repenser les structures de l'établissement scolaire, unité de base de l'enseignement*, dont la bibliothèque scolaire est une composante importante. Il appuie son argumentation sur des études comparatives issues de modèles ou d'expérimentations étrangers, surtout anglo-saxons et plus particulièrement ceux du Québec, dont le système éducatif, suite au Rapport PARENT de 1961, est en pleine mutation. C'est une des références majeures des innovations pédagogiques permettant de développer l'individualisation de l'apprentissage, la motivation des élèves à travers l'usage pédagogique de la bibliothèque scolaire, le terme employé étant celui du "Collège-bibliothèque" au Québec.

Dans son ouvrage *L'innovation dans l'enseignement* (3), il se réfère aux expériences du Travail indépendant dans le monde anglo-saxon, démarche dont l'activité documentaire est un axe majeur et le centre documentaire un outil logistique essentiel, car *la classe ne permet pas la pleine utilisation des ressources documentaires et des nouvelles techniques de communication*. Le centre de documentation apparaît donc comme élément nécessaire à la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques, dans la droite ligne du rapport Parent situant la bibliothèque scolaire comme le laboratoire général de tout l'enseignement dans l'École active.

Il illustre d'ailleurs son propos en citant les normes des écoles américaines en 1969 : pour 1 000 élèves, un centre documentaire de 150 places, 20 000 livres, 100 à 150 périodiques, 6 000 disques ou bandes magnétiques, 3 000 films, géré par 4 documentalistes qualifiés et autant de techniciens et employés. De quoi faire rêver à l'époque (et encore aujourd'hui hélas) les documentalistes bibliothécaires français, encore bien peu nombreux, des années 70.

Cette norme d'accueil d'environ 10 % de l'effectif élèves, commune à plusieurs pays en avance dans ce domaine, sera reprise par Marcel Sire, devenu Inspecteur général, dans son "*Guide des SDI*" paru en 1972. Elle continue d'être invoquée dans les plans des CDI modernes, mais les normes en personnels enseignants spécialisés et en person-

nels techniques sont loin d'avoir suivi les recommandations de 1969 et 1972 ! Et il existe encore quelques collèges sans poste officiel en 1997.

En tout état de cause, le modèle québécois, auquel se référait Jean Hassenforder, constituait un idéal pour le Ministère et la profession naissante. Même si la crise économique québécoise des années 80 a conduit à une baisse importante des moyens attribués aux bibliothèques scolaires, j'ai été de ceux et celles qui, lors du stage national des documentalistes français au Québec en 1977, furent impressionnés par la richesse des fonds, des équipements, des moyens en personnels des bibliothèques scolaires visitées, de tous niveaux d'enseignement.

Cependant, bien que conscients de l'avance des pratiques d'initiation à la recherche documentaire, peu développées en France à l'époque, nous avons constaté que les bibliothécaires, bons gestionnaires, n'y exerçaient en général pas de fonction pédagogique directe auprès des élèves. Si les moyens étaient extraordinaires, le projet éducatif global leur échappait largement.

1977 fut une date charnière pour les CDI, celle à la fois de la parution de la première circulaire, inspirée du rapport de l'Inspecteur général Tallon, fixant une mission essentiellement pédagogique aux documentalistes bibliothécaires des CDI, et de l'ouvrage collectif dirigé par Jean Hassenforder et Geneviève Lefort *Une nouvelle manière d'enseigner : pédagogie et documentation* (4). Il fut pour moi, et bien d'autres, la première référence pédagogique pour les documentalistes des CDI qui regroupaient, depuis 1973, sous cette nouvelle appellation bibliothèques générales et services de documentation des lycées et, dans une moindre proportion, des collèges, en un même lieu situé théoriquement au centre, au cœur de l'établissement.

Les expériences menées, notamment au CAD (Centre d'autodocumentation) du collège de Marly-le-Roi, dans le cadre du Travail autonome, y figuraient en bonne place. Dans la conclusion de leur ouvrage, qui reste un texte historique pour la profession, les auteurs évoquaient l'émergence d'une pédagogie de la documentation qui faisait écho aux préoccupations des documentalistes de terrain engagés dans des actions innovantes relayées par leur jeune association professionnelle, la FADBEN (Fédération des documentalistes bibliothécaires de l'Éducation nationale), créée en 1973.

Nous nous retrouvons encore aujourd'hui dans l'affirmation de *l'importance de l'initiative des élèves et le développement, chez eux, de conduites autonomes dans les processus d'apprentissage et la conviction qu'à*

travers l'utilisation des documents par les élèves, le rôle de l'enseignant se modifie profondément, de détenteur exclusif du savoir et unique organisateur, le professeur se transforme en conseiller et animateur. En 1997, nous parlerions plus "techniquement" de centration sur l'apprenant, de situation d'apprentissage, de médiation et de personne ressource, mais la logique pédagogique reste la même, autant que la pédagogie de projet qui donne sens à ces apprentissages documentaires. Le développement des technologies d'information et de communication, la mutation du métier d'enseignant, leur donne d'ailleurs une acuité nouvelle.

Jean Hassenforder n'ignorait pas les résistances qu'une telle pédagogie innovatrice pouvait susciter (et même encore partiellement en 1997, bien que les textes officiels y fassent référence plus explicitement), mais il notait que *les facteurs d'évolution convergent en faveur d'une utilisation croissante de la documentation dans l'enseignement, précisant par ailleurs que les CDI ne prendront leur pleine efficacité que si les fonds documentaires et les personnels sont renforcés.* Ces propos restent eux aussi d'actualité !

Motivation, autoformation et formation méthodologique sont pour lui au cœur de cette nouvelle pédagogie impliquant *l'initiation aux techniques documentaires, la formation méthodologique au travail intellectuel, l'apprentissage de l'expression et de la communication.*

Quand, aujourd'hui, les professeurs documentalistes (puisqu'un CAPES a été créé en 1989) affirment que leur mission est *de rendre les élèves capables de s'informer et d'informer autrui*, ils ne font que reprendre, en d'autres termes, ces propos de 1977, inscrits au cœur de l'histoire des CDI et des documentalistes !

Lorsqu'en 1980 la FADBEN organise à Lille son premier colloque national *Documents et communications* (5), c'est tout naturellement qu'il revient à Jean Hassenforder d'introduire le thème "*Éducation et communication*". Rappelant la période des fondations des années 60 et 70, Jean Hassenforder évoque le désenchantement du début de cette nouvelle décennie et *la réalité quotidienne où les moyens ne sont généralement pas à la mesure des ambitions initiales.* Pourtant, ajoute-t-il, *le CDI constitue un tiers milieu entre l'école et l'environnement extérieur, le cadre possible d'un plein air culturel, un lieu de lecture plurielle, mais aussi de productions et de créations... de démarches exploratoires. En effet la pédagogie du CDI met l'accent sur l'apprentissage et non l'enseignement, la relation d'aide et l'enseignement mutuel et non l'enseignement magistral, favorise le développement de la personne et les cheminements individuels, tout en situant les*

CDI au sein d'un réseau qui va des BCD aux bibliothèques publiques et aux services documentaires spécialisés.

Les années suivantes seront marquées par la rénovation du système éducatif engagée à partir de 1981. La conception des six modules de formation des enseignants, confiée à l'INRP, sous la direction d'André de Peretti, donne à Jean Hassenforder, bien qu'il ne puisse s'y investir pleinement pour des raisons de santé, l'occasion de contribuer à l'élaboration du module III *Utilisation des ressources documentaires et conseils méthodologiques* coordonné par Brigitte Chevalier.

Tout au long de ces quinze dernières années, Jean Hassenforder a continué à suivre avec attention, pertinence et bienveillance, le développement et la transformation des CDI, l'évolution du rôle des documentalistes à travers la circulaire de mission de 1986 et la création du CAPES. À chaque occasion de rencontre, et notamment lors de l'hommage rendu à André de Peretti auquel nous avons l'un et l'autre participé (6), je l'ai toujours senti passionné par l'évolution des structures documentaires dans l'école (BCD et CDI), à l'écoute des réflexions et préoccupations de la profession, satisfait de la reconnaissance statutaire due au CAPES, même si elle reste encore fragile et difficile à vivre au quotidien. Il en fut indirectement, par sa réflexion et son action, un des inspirateurs.

Certes aujourd'hui les supports d'information se sont diversifiés, les espaces modifiés, l'accès à l'information se fait par des réseaux informatisés. Mais nous sommes, plus que jamais, engagés dans le développement de compétences documentaires et informationnelles, permettant la construction de savoirs et d'une culture de l'information chez les élèves, garante d'une autonomie culturelle et d'une citoyenneté lucide.

Marcel Sire et Georges Tallon, Inspecteurs généraux, ont œuvré à la mise en place des structures et des missions. Jean Hassenforder, comme André de Peretti, ont su nous accompagner sur le chemin, par leur réflexion et leur soutien constant, dans la construction de ce nouveau métier d'enseignant, nous faire partager leurs valeurs et leur engagement dans l'innovation pédagogique. Marcel Sire, que citait Jean Hassenforder, disait : *"l'établissement scolaire est un centre documentaire avec quelque chose autour, comme un être vivant d'un rang supérieur est quelque chose autour d'un cœur et d'un système nerveux et qu'il ne vit que par eux (7)"*.

Que le CDI soit aussi pour les élèves, comme le souhaitait Jean Hassenforder, une véritable “*institution éducative*” et qu’au sens étymologique d’*éduquer*, il puisse, grâce à l’action des documentalistes et des autres enseignants, être un “laboratoire d’apprentissage” qui leur permette de se “nourrir” et de devenir des adultes autonomes libres et responsables !

Françoise CHAPRON

*Maître de conférences à l’IUFM de Rouen
(décembre 1997)*

Notes bibliographiques

- 1) *Éducation et bibliothèques*, juin 1962, n° 4.
- 2) Circulaire du 6/10/52, *Les méthodes de l’enseignement du second degré* et circulaire du 13/10/52, *Le rôle de la documentation dans l’enseignement du second degré*.
- 3) Paris : Casterman, 1972. (E3).
- 4) Paris : Les Cahiers de l’Enfance, 1977. (Éducation et développement).
- 5) FADBEN, 1980.
- 6) *Changements dans le monde de l’Éducation. Hommage à André de Peretti*, sous la coord. d’Aniko Husti. Paris : Nathan pédagogie, 1996. (Les repères pédagogiques : philosophie de l’éducation).
- 7) Jean Hassenforder. BCD et CDI, la genèse. *INTER CDI*, mars-avril 1996, n° 140, p. 59-61 et mai-juin 1996, n° 141, p. 54-55.

